ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

CASNAV
Centre
Académique pour la
Scolarisation des élèves allophones
Nouvellement
Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de
Voyageurs

PROFIL DE COMPETENCES

POSTE DE PROFESSEUR(E) COORDONNATEUR/TRICE en UPE2A NSA COLLEGE

Texte de référence : circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012.

« Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants permettent aux élèves très peu ou pas du tout scolarisés dans leur pays d'origine avant leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire. Quand cela est possible, on regroupera ces élèves auprès d'un enseignant qui les aidera dans un premier temps à acquérir la maîtrise du français dans ses usages fondamentaux. Pour ce faire, la scolarisation dans l'unité pédagogique à plein temps est indispensable. Dans un second temps, on se consacrera à l'enseignement des bases de l'écrit, en lecture et en écriture (…). Il convient néanmoins d'intégrer ces élèves dans les classes ordinaires lors des cours où la maîtrise du français écrit n'est pas fondamentale (EPS, musique, arts plastiques, etc.), et cela pour favoriser plus concrètement leur intégration dans l'établissement scolaire. Ils doivent également pouvoir participer, avec leurs camarades, à toutes les activités scolaires. »

Dans le cadre général de son action, le/la professeur(e) coordonnateur(/trice) en UPE2A NSA collège assure trois missions essentielles :

- L'enseignement du français langue de scolarisation, permettant d'envisager progressivement l'inclusion de chaque EANA dans un enseignement ordinaire.
- La coordination du dispositif UPE2A avec les autres constituants de l'EPLE : constitution d'emploi du temps personnalisés, accompagnement de l'inclusion, propositions sur une évaluation adaptée.
- L'orientation des élèves de fin de cycle 4 en lien avec le professeur principal de la classe d'inclusion et le Psy-En de l'établissement.

Le/la professeur(e) coordonnateur(/trice) en UPE2A est considéré(e) comme une personne ressource dans l'établissement, pour le public qui le concerne.

Les attendus plus spécifiques pour le/la professeur(e) coordonnateur(/trice) en UPE2A NSA, outre les compétences du référentiel commun, sont :

- Des compétences affirmées en FLS / FLSCO, si possible validées par la certification complémentaire, et plus précisément, des compétences dans l'enseignement/apprentissage de l'écriture et de la lecture, notamment pour des EANA NSA/PSA dont le niveau scolaire peut être inférieur ou égal à celui du cycle 2 et sans maitrise de la lecture-écriture ;
- Une capacité à enseigner les concepts et outils de base en mathématiques et à développer le savoir-être élève (méthodes de travail, compréhension des codes et de la culture scolaires, développement de la persévérance scolaire et de la concentration, etc.) ;
- La capacité à préparer et à organiser l'inclusion des EANA dans les classes ordinaires, en lien avec les équipes pédagogiques et le chef d'établissement.
- La capacité à se constituer en personne ressource au plan local, pour organiser et animer un réseau d'intervenants auprès d'EANA et d'élèves allophones.

Une expérience réussie en UPE2A, et une expérience en alphabétisation seront considérées comme un atout supplémentaire.

Le poste est ouvert à la candidature des personnels des premier ou second degrés.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Marie-Agnès Porras, formatrice, PEMF, chargée de mission CASNAV
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr